

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs généraux

Est-ce que vous vendez, louez ou offrez la vente ou la location de biens ou services, mise à part la nourriture, dans un lieu public tel que la rue ou le trottoir ?

À propos de la loi générale sur les licences de vendeur :

- Il n'y a pas de limite au nombre de licences délivrées aux anciens combattants ou à leurs conjoints ou compagnon/compagne survivant(e)s. Le nombre de licences délivrées hors anciens combattants est limité à 853.
- Les vendeurs généraux qui détiennent la licence de distribution spécialisée dans l'ensemble de la ville (jaune) ou la licence de distribution de Midtown Core Zone (bleu) peuvent vendre dans certaines zones restreintes et sont prioritaires sur des emplacements par rapport aux autres vendeurs. Ces licences sont destinées aux anciens combattants avec un handicap lié à leur service dans l'armée. Le nombre de licences bleu est limité à 105.
- Vous n'avez pas besoin d'une licence générale de vendeur pour vendre des objets couverts par le premier amendement, y compris des documents écrits (journaux, périodiques, livres, brochures) et des œuvres d'art (peintures, photographies, gravures, sculptures, peintures sur visage, animaux en ballon). Vous devez suivre les règlements de vente même si vous n'avez pas besoin d'une licence générale de vendeur.

Utilisez cette liste de contrôle pour savoir ce que nos inspecteurs recherchent et pour aider à éviter les infractions. Pour vous faciliter la tâche, chaque obligation comprend la section correspondante de la loi ou code, vous pouvez donc vous y reporter pour plus d'informations. La CLÉ ci-dessous décrit les citations légales et les symboles utilisés dans cette liste de contrôle.

Cette liste de contrôle ne s'applique pas aux vendeurs de denrées alimentaires, aux vendeurs qui opèrent dans ou à proximité d'un parc ou aux cireurs de chaussures.

CLÉ
<p>NYC Code : Code Administratif NYC RCNY : Règles de la ville de New York § : Section §§ : Sections</p>

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
Licences		
1	<p>Vous devez disposer d'une licence valide de vendeur général du Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP, anciennement Consumer Affairs).</p> <p>Conseil : la vente de produits alimentaires nécessite une licence du Département de la santé et de l'hygiène mentale (Department of Health and Mental Hygiene).</p> <p>Conseil : la vente de marchandises à une foire de rue autorisée (par exemple, une foire de rue, une fête de quartier ou un festival) nécessite un permis de vendeur temporaire de foire de rue.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>NYC Code §20-453</p>		

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs généraux

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
2	Les vendeurs généraux doivent porter leur licence DCWP afin qu'elle soit visible par le public et les agents de forces de l'ordre (par exemple, les inspecteurs du DCWP, les agents de police) en permanence. Conseil : les titulaires d'une licence spécialisée bleue et jaune doivent porter à la fois leur licence générale de vendeur (blanche) et leur licence spécialisée.	<input type="checkbox"/> Oui
	6 RCNY §2-309	
Emplacement		
Zone interdite à tous les vendeurs sans exception		
3	Vous ne pouvez pas vendre dans la « zone du World Trade Center » ci-dessous (y compris les rues limitrophes) à Manhattan : <ul style="list-style-type: none"> • Limite est : côté est de Broadway • Limite sud : côté sud de Liberty Street • Limite ouest : côté ouest de West Street • Limite nord : côté nord de Vesey Street 	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(g)(2)	
4	Vous ne pouvez pas vendre à moins de 3,05 m (10 pi) des coins de rue, des entrées et sorties de métro ou des allées privées.	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(e)	
5	Vous ne pouvez pas vendre à moins de 1,52 m (5 pi) des abribus, des kiosques à journaux, des cabines téléphoniques ou des bornes Wi-Fi ou des rampes d'accès pour personnes handicapées.	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(q)	
6	Vous ne pouvez pas vendre à moins de 6,10 m (20 pi) d'un café avec terrasse ou d'une file d'attente (stoop line stand).	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(q)	
7	Vous ne pouvez pas vendre : <ul style="list-style-type: none"> • dans un arrêt de bus, une station de taxis ou sur le trottoir à côté d'une zone « no standing » à côté d'un hôpital ; • sur un terre-plein central à moins que le terre-plein central soit un centre commercial ou une place piétonne (qui offre un espace pour que les piétons puissent marcher) ; • sur des grilles de ventilation, des grilles de métro, des portes de cave, des locaux de transformateurs ou des bouches d'égout. 	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §§20-465(e), 20-465(i), 20-465(m)	

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs généraux

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
Emplacement		
Zones réservées aux vendeurs disposant de licences spécialisées et aux vendeurs du premier amendement		
<i>Tous les fournisseurs, y compris les particuliers qui vendent des objets du premier amendement, doivent respecter les restrictions de temps, de lieu et de modalité. Voir la page 1 pour une description des objets couverts par le premier amendement.</i>		
8	<p>Vous devez avoir une licence spécialisée bleue pour vendre dans la zone ci-dessous (y compris les rues limitrophes) à Manhattan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite est : 2nd Avenue • Limite sud : 30th Street • Limite ouest : 9th Avenue et Columbus Avenue • Limite Nord : 65th Street 	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §20-465(g)(1)		
9	<p>Vous devez avoir une licence spécialisée bleu ou jaune pour vendre dans la zone ci-dessous (y compris les rues limitrophes) à Flushing, Queens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite est : côté est de Union Street • Limite sud : côté sud de Sanford Avenue • Limite ouest : côté ouest de College Point Boulevard • Limite nord : côté nord de Northern Boulevard 	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §20-465(g)(4)		
Étalage		
10	<p>Vous devez suivre ces obligations d'étalage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre étalage (par exemple, table, chariot, stand) ne mesure pas plus de 2,44 m (8 pi) de long, 0,91 m (3 pi) de profondeur et 1,52 m (5 pi) de haut. • Les étalages horizontaux sont à au moins 0,61 m (2 pi) du sol. • Les étalages verticaux sont à au moins 0,30 m (1 pi) du sol. <p>Conseil : vous ne pouvez pas placer d'objets à vendre directement sur le trottoir ou sur une couverture, une planche ou un morceau de carton.</p> <p>Conseil : vous ne pouvez utiliser l'espace situé juste sous votre étalage que pour stocker des objets à vendre.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §§20-465(b), 20-465(n)		
11	<p>Vous devez laisser au moins un espace de 3,66 m (12 pi) de large sur le trottoir pour les piétons.</p> <p>Conseil : la distance est mesurée entre la limite de propriété et toute obstruction du trottoir (par exemple, supports à vélos, bornes d'incendie, panneaux de signalisation) ou, s'il n'y a pas d'obstacles, jusqu'au trottoir.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §20-465(a)		
12	<p>Votre chariot ou stand doit être situé à côté de la bordure du trottoir.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §20-465(a)		

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs généraux

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
13	Votre chariot ou stand et les marchandises que vous vendez doivent être à au moins 6,10 m (20 pi) de l'entrée ou de la sortie de tout bâtiment.	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(d)	
14	Votre chariot, stand, véhicule, les marchandises que vous vendez et tout autre objet lié à votre vente ne peuvent toucher aucun bâtiment ou structure (par exemple, lampadaires, horodateurs, boîtes aux lettres, poteaux de signalisation routière, bornes d'incendie, boîtes d'arbres, bancs, abribus, poubelles ou barrières de circulation).	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(c)	
Autre		
15	Vous ne pouvez pas vendre à partir d'un véhicule motorisé garé ou en double file.	<input type="checkbox"/> Oui
	NYC Code §20-465(o)	
16	Vous ne pouvez pas utiliser de matériel électrique ou de production d'électricité, d'appareils ou de machines qui fonctionnent au mazout ou à l'essence.	<input type="checkbox"/> Oui
	Conseil : vous ne pouvez utiliser aucun équipement alimenté par un câble électrique.	
	Conseil : vous pouvez utiliser un équipement alimenté par batterie.	
	NYC Code §20-465(p)	
17	Si votre chariot ou stand se trouve sur la chaussée (par exemple, dans des espaces de stationnement), vous devez respecter toutes les lois sur la circulation et le stationnement.	<input type="checkbox"/> Oui
	Conseil : vous ne pouvez pas vendre sur la chaussée, s'il y a une zone de sécurité, ou à moins de 4,57 m (15 pi) d'une borne d'incendie.	
	NYC Code §20-465(f); 6 RCNY §2-304(c)	
Affichage du prix		
18	Pour tous les objets proposés à la vente, vous devez indiquer le prix, hors taxes, comme suit :	<input type="checkbox"/> Oui
	<ul style="list-style-type: none"> • Sur l'objet individuel avec un tampon ou une étiquette. OU • Sur un panneau clairement visible à l'endroit où l'article est présenté. 	
	6 RCNY §2-307(b)	

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs généraux

Condition requise	Répondez-vous à cette condition requise ?
Reçus	
<p>19 Vous devez proposer un reçu numéroté en série pour tout article acheté par un client. Le reçu doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la date d'achat ; • le prix et les taxes payés ; • la description de l'objet ; • votre numéro de licence de vendeur général ; • une déclaration indiquant que les plaintes peuvent être déposées auprès du DCWP, avec l'adresse et le numéro de téléphone du DCWP (311). <p>Conseil : vous devez donner aux inspecteurs DCWP une copie d'un ticket de caisse d'une vente, de la même journée, immédiatement sur demande.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>6 RCNY §2-307</p>	

Pour de plus amples informations : **Consultez le site** nyc.gov/BusinessToolbox | **Contactez 311** (212) NEW-YORK (Hors de la ville de New York)

Ce document est fourni à titre informatif uniquement, il n'est pas exhaustif et ne constitue pas un avis juridique. Les entreprises de la ville de New York doivent se conformer à toutes les lois et règles fédérales, nationales et municipales pertinentes. Les entreprises sont responsables de connaître et de se conformer aux réglementations en vigueur qui concernent leurs affaires.